

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 56 (1964)
Heft: 11

Artikel: La lutte contre la famine et le centre de Turin
Autor: Gausi, René-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'impotence, l'assuré recevra une allocation d'un tiers, de deux tiers ou une allocation entière, qui se monte actuellement à 1500 fr. par an. Lors du calcul du revenu à prendre en compte afin de déterminer l'état de nécessité, il y a lieu de prendre en considération la rente AI, même si celle-ci a été accordée au cours de la même procédure administrative.

L'allocation pour impotent continue à être versée à l'assuré qui a atteint l'âge ouvrant droit à une rente de l'AVS. En revanche, les assurés qui deviennent impotents après cet âge n'ont plus droit à l'allocation, conformément au principe général selon lequel les prestations de l'AI cessent d'être allouées aux hommes qui ont accompli leur 65^e année et aux femmes qui ont accompli leur 62^e année. Ce traitement différentiel des vieillards est encore moins défendable, sinon plus choquant que la condition de nécessité.

*

Ainsi qu'il ressort de ce bref exposé sur les premières expériences faites en matière d'AI, le dernier-né de la sécurité sociale suisse représente une œuvre déjà fort valable. Il appartiendra aux autorités législatives de corriger les lacunes que la pratique a révélées. Dès que la loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité, qui est actuellement en préparation, aura été adoptée, il faudra songer à une révision de la loi sur l'assurance-invalidité. Elle nécessitera sans doute un travail long, difficile et délicat de la part de tous ceux qui y sont intéressés.

La lutte contre la famine et le centre de Turin

Par René-A. Gausi

Un des phénomènes les plus encourageants des années d'après-guerre, c'est que les pays hautement industrialisés ont pris conscience du problème de l'inégalité entre les nations. Cet état d'esprit a permis aux institutions internationales spécialisées d'étudier et de mettre en œuvre les moyens d'aider les pays insuffisamment développés à se tirer d'affaire eux-mêmes.

Malgré cela, la pauvreté, la sous-alimentation et la maladie demeurent une sombre réalité pour des millions d'êtres humains. N'est-il pas vrai que plus de la moitié de la population de la planète est encore assiégée par la famine et l'inanition? Que trois hommes sur quatre souffrent d'apathie physique et intellectuelle et que leur résistance à la maladie infectieuse est très inférieure à la moyenne? Cet état de choses est certes dû en grande partie au caractère pri-

mitif des habitations et aux mauvaises conditions d'hygiène, mais l'état nutritionnel, souvent déficitaire, est probablement un facteur de grande importance à cet égard. Un pays dont la population n'est pas convenablement nourrie n'aura pas le dynamisme indispensable à son développement économique et social, pas plus qu'à sa stabilité politique.

Bien que l'on manque de données exactes quant à l'insuffisance et encore plus quant à la qualité des régimes alimentaires des populations de la plupart des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, tous les experts qualifiés s'accordent à constater qu'ils sont invariablement déficitaires en calories, en protéines d'origine animale et en vitamines nécessaires au maintien d'un état de santé convenable.

La Conférence intergouvernementale d'hygiène rurale des pays d'Extrême-Orient, tenue à Bandoeng en 1937, constatait déjà que la sous-alimentation et la malnutrition sont générales: « Un régime alimentaire insuffisant et mal composé a des répercussions néfastes sur le développement physique et la santé générale et provoque un affaiblissement de la vitalité et, en fait, la maladie. » Malgré les efforts entrepris par les gouvernements intéressés, souvent avec une assistance internationale, ces constatations, fondées sur des observations et des enquêtes, demeurent encore vraies trente ans plus tard pour presque tous les pays relativement moins développés, où les travailleurs, avec leur vitalité réduite, se rendent à peine compte qu'ils sont sous-alimentés.

La coexistence de la misère pour le plus grand nombre et de l'abondance pour quelques privilégiés ne devrait plus être qu'un souvenir qui s'efface rapidement. Or, de partout s'élèvent des voix pour affirmer que ce phénomène est encore la proie des enchaînements économiques. Bien plus, des rapports nous prouvent que dans cinq ans la faim sera un fléau plus terrible pour notre globe que la menace d'une guerre nucléaire. En effet, dans les pays industrialisés, les inégalités de revenu entre les différentes classes se sont atténuées à mesure que la richesse augmentait. Egalité des chances, plein emploi et minimum vital font désormais partie intégrante de la philosophie de ces pays en matière sociale. Mais, à mesure que la richesse augmente dans le monde, les inégalités de revenu entre nations n'ont pas diminué et les critères cités plus haut représentent encore un idéal plutôt qu'une réalité. N'a-t-on pas entendu, il y a quelques jours, l'angoissant appel de l'Inde, demandant que les cargos voguant en haute mer et transportant du blé mettent sans retard le cap sur Bombay ou Calcutta, afin de pallier la terrible menace de la famine, consécutive à la sécheresse de l'été. Quel magnifique exemple de solidarité internationale, mais quelle éclatante démonstration pour faire prendre conscience à l'humanité des souffrances et de la dégradation de millions d'êtres humains aux prises avec les problèmes de la faim et de la malnutrition qui cons-

tituent, de toute évidence, une grave menace pour la paix, l'ordre et le progrès.

On a souvent qualifié de paresseux les indigents qui vivent dans des climats chauds. Certains observateurs y ont même vu une caractéristique ethnique ou une attitude philosophique à l'égard de la vie; ils n'ont pas tenu compte d'importants facteurs en relation avec le milieu, tels que le chômage, la sous-alimentation ou la malnutrition, phénomènes qui provoquent à la longue la perte manifeste du rendement dans le travail. Il est significatif, à cet égard, que les pays du monde où la consommation alimentaire est la plus faible sont aussi ceux où l'efficacité des travailleurs atteint le niveau le plus bas.

L'inégalité des disponibilités alimentaires dans le monde ne va pas en s'amenuisant. En fait, l'écart ne cesse d'augmenter, la situation des régions déficientes étant aggravée par une expansion démographique qui s'accélère à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Cette inégalité est mise en évidence dans un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui fait la comparaison suivante: « Si, au chiffre actuel de leurs populations, l'Inde et le Pakistan devaient aligner leur utilisation de céréales par habitant sur celle du Japon, qui pourtant est encore faible, leurs besoins annuels augmenteraient de 33 millions de tonnes; pour atteindre le niveau de l'Italie, il faudrait 74 millions de tonnes de plus. Pour atteindre celui des Etats-Unis, il faudrait à l'Inde et au Pakistan 238 millions de tonnes de plus. Force est d'admettre que, même si l'on tient compte de l'existence de stocks, la situation alimentaire mondiale est déficitaire plutôt qu'excédentaire. »

En nombre croissant, les gouvernements établissent des programmes d'expansion économique et des politiques de production agricole qui s'efforcent d'améliorer les régimes alimentaires des populations, tout en cherchant à réformer leurs habitudes ancestrales ou leurs croyances profondément enracinées, car l'humanité ne sera véritablement affranchie de la faim que lorsque les peuples consommeront en quantités suffisantes les produits appropriés.

Mais la solution au problème de la faim réside avant tout dans une accélération du développement économique et social des pays déshérités, où les connaissances professionnelles et techniques ainsi que l'équipement et le matériel modernes sont les ressources qui font le plus défaut. La main-d'œuvre y est abondante, surtout dans le secteur agricole, et son utilisation intensive offrirait de grandes possibilités si elle pouvait être utilisée à plein.

Les organisations internationales spécialisées se sont, depuis longtemps, penchées sur ce problème. Mais on peut se demander pourquoi les tentatives passées ont eu des succès si minces. La raison semble être dans le fait que le climat était défavorable aux actions

multilatérales sur le plan concret, les gouvernements des pays industrialisés étant peu disposés à prendre des mesures qui auraient pu limiter leur initiative et leurs droits de contrôle. Il doit en être autrement aujourd'hui, à l'heure où la campagne mondiale contre la faim s'intensifie sous l'égide de la FAO, de l'OMS et de l'UNICEF; où l'OIT se préoccupe de plus en plus de l'organisation de la formation professionnelle au niveau national; où, grâce à la généreuse initiative du Gouvernement italien, le Centre international de perfectionnement professionnel et technique de Turin va bientôt voir le jour, pour doter rapidement les pays en voie de développement du personnel qualifié – cadres dirigeants, techniciens, contremaîtres et ouvriers – dont leurs entreprises ont un besoin si impérieux.

Ce Centre de formation professionnelle accélérée de Turin est peut-être l'organisme international le plus adapté aux exigences du moment. Il permettra aux pays insuffisamment développés, dont les voix s'élèvent, nous l'avons dit, pour crier leur angoisse à la face du monde, d'obtenir la formation technique indispensable afin d'améliorer rapidement leur économie et d'élever leur niveau de vie jusqu'à un degré décent. Nous savons que ces pays veulent qu'on leur fournisse des ressources économiques, des moyens de production industrielle; ils veulent la paix et la prospérité, l'élimination du spectre hideux de la famine, l'éloignement de la souffrance et de la misère.

Nous avons déjà exposé les grandes lignes du programme d'éducation qui sera dispensé au Centre de perfectionnement de Turin. Il n'est pas superflu d'y revenir. Créé pour compléter et amplifier l'œuvre de l'OIT dans le domaine de la formation professionnelle, le Centre de Turin s'attaquera rapidement aux problèmes du perfectionnement technique des meilleurs éléments, choisis parmi les personnes instruites dans les centres de formation de base et les instituts de cadres dirigeants dont le réseau s'étend dans plus de soixante pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

La nécessité de ce perfectionnement est si grande et les effectifs en personnel enseignant si inférieur aux besoins qu'il est généralement reconnu que les conditions nationales des pays en voie de développement ne permettent pas de s'attaquer sur place à ce problème vital, les centres de formation de base devant se borner à admettre dans leurs divers cours toutes les personnes que l'on peut, sans avoir l'ambition de leur dispenser une formation approfondie.

Il restait donc, malgré les efforts déployés, une importante lacune à combler. Le Centre de perfectionnement de Turin aura, par conséquent, une mission particulièrement pressante à remplir en complétant la préparation professionnelle d'un personnel clé dans une ambiance de vie moderne et une atmosphère de technique industrielle avancée, car à l'enseignement théorique, qui permettra aux stagiaires d'acquérir une solide compréhension des principes et des

exigences de leur profession, se joindra l'enseignement pratique dans des entreprises industrielles, dont le centre choisira soigneusement le type selon le genre et le niveau de qualification des boursiers.

Ce programme homogène représentera une contribution considérable dans le cadre d'une industrie naissante, caractéristique de la situation actuelle de la plupart des pays en voie de développement.

Evidemment, le champ d'activité du Centre de Turin soulève des problèmes considérables. Pour que le développement économique de ces pays soit équilibré, il leur faut des cadres dirigeants et des techniciens, bien sûr, mais ce qui leur faut surtout, ce sont des exécutants qualifiés dans toutes les disciplines de la technique moderne et savoir les utiliser correctement. Ce serait manquer du sens des réalités que de ne pas reconnaître que les travailleurs sont le pivot de l'activité économique et que la main-d'œuvre qualifiée est une catégorie dont les pays en voie de développement ont un besoin immédiat. Aussi, la formation et l'utilisation de la main-d'œuvre sous-employée par des instructeurs ayant fait leur stage au Centre de Turin constitueront l'un des plus vastes champs d'action qui s'offre à la planification économique et agricole de ces immenses régions. Le perfectionnement de l'ouvrier, pour en faire un travailleur qualifié, est donc la catégorie de formation dont le Centre de Turin pourra se charger avec le plus d'efficacité.

Ce perfectionnement technique, par opposition à la formation de base prodiguée sur place, contribuera puissamment à accroître l'aide aux pays en voie de développement et, partant, il aura une ascendance sur le plan humain en augmentant le pouvoir d'achat des populations. Il aidera ceux qui ont faim à se procurer de plus grandes quantités de denrées alimentaires, car, dans les villes comme à la campagne, de nombreux travaux de développement exigeant une utilisation intensive de main-d'œuvre pourront être entrepris. La construction de logements simples, le défrichement et la conservation du sol, la construction de routes et de digues, l'établissement de canaux d'irrigation et de drainage, voilà autant d'exemples d'activités productives dont il y a un besoin urgent dans la plupart de ces pays.

Ce programme dépend, bien entendu, de la mesure dans laquelle les pays détenteurs de richesses seront disposés à affecter au Centre de Turin une part, si modeste soit-elle, de leur revenu national, puisqu'il est appelé à vivre de ses propres ressources, c'est-à-dire de devoir compter sur la générosité des gouvernements, des organisations internationales et non gouvernementales ainsi que des grandes associations économiques et philanthropiques nationales pour financer son budget autonome.

Mais le temps presse si l'on veut permettre l'ouverture officielle de cette institution pour le 1^{er} avril prochain.

L'Organisation internationale du travail compte plus de cent Etats membres, qui tous ont accepté avec intérêt l'expérience offerte au monde grâce à la générosité du Gouvernement italien. Mais il est encore peu de bonne volonté qui se manifeste au sein des pays riches, membres de cette organisation. Et pourtant, l'ampleur des fonds demandés pour répondre à ses besoins immédiats s'avère infinitésimale en regard des sommes fabuleuses que représentent les dépenses militaires dans le monde, tant est grande la peur mutuelle qu'ont les puissances nucléaires de la capacité de représaille de l'autre. Mais le vrai moyen de créer l'équilibre et le bonheur de la communauté n'est pas dans la crainte, il est dans la compréhension. La barrière d'erreurs, d'émotions et de soupçons qui empêche le développement de l'homme selon sa vraie nature doit désormais, avec l'expérience acquise, faire place à une société transformée par la raison et la confiance mutuelle, apte à former des travailleurs capables d'utiliser les forces mécaniques, chimiques ou toutes les autres forces scientifiques et de créer de nouvelles richesses dépassant de beaucoup ce qu'ils peuvent désirer pour leur propre usage. Si nous voulons une paix durable et universelle, le Centre de Turin nous donne la possibilité d'aller vers la réalisation de cet objectif. Aussi, voudrions-nous pouvoir attirer l'attention de tous les gouvernements pour qu'ils cherchent à développer les conséquences des vérités ainsi établies et donnent suite à la résolution qu'ils ont adoptée, afin que leur attitude à l'égard du Centre de Turin ne demeure pas vide de sens.

Nous pensons en particulier au gouvernement de notre pays, dont la philosophie traditionnelle a toujours été d'aider à l'éducation de la paix et de rechercher les grands moyens de conciliation et d'association entre les intérêts de tous les peuples. La Suisse a maintes fois prouvé son attachement aux grandes causes de coopération internationale; elle a toujours admis que son effort, dans le domaine de l'assistance technique aux pays en voie de développement, devait correspondre à ce que ces populations peuvent attendre d'elle. Aussi, est-il impossible que la Suisse demeure insensible à l'appel pressant que le directeur général du BIT a lancé aux Etats membres pour qu'ils examinent d'urgence leur participation au budget du Centre de Turin, organe qui a du moins cet avantage de donner à l'action énergique de réforme une cohésion nouvelle et qui apporte une méthode efficace au progrès international; il a été fondé pour la réalisation d'un programme net et unanimement accepté.

Mais la tâche à accomplir est si vaste, elle exige un tel effort que, malgré son désir de faire le plus possible, l'exiguïté de notre pays et le chiffre modeste de sa population imposent à la Suisse certaines limites, moins sur le plan financier qu'en ce qui concerne nos possibilités de trouver les forces capables d'apporter cette aide.

Rappelons, pour mémoire, qu'au cours de ces dernières années l'aide fournie par la Suisse a été, malgré tout, substantielle. Selon une enquête effectuée récemment par les grandes organisations économiques nationales, les investissements de capitaux, sans lesquels il n'y a pas d'expansion possible de ces régions moins favorisées, s'élèvent à quelque 2000 millions de francs et s'accroissent chaque année de 10 à 15%. Sur le plan humanitaire, la population de notre pays a affecté plus de 500 millions de francs à l'entraide internationale, dont la coopération technique n'est qu'un des éléments, aujourd'hui sans doute le plus important. Dans le domaine du « programme élargi » d'assistance technique et du « fonds spécial » des Nations Unies, dont elle n'est pas membre, la Suisse a consenti une contribution annuelle dont le montant est aujourd'hui de 8 millions de francs. Nous pourrions ajouter les prestations des organisations privées, qui atteignent chaque année une valeur d'environ 20 millions de francs, pour avoir un aperçu, encore bien incomplet, de l'effort de la Suisse envers les pays dont l'économie est insuffisamment développée.

Ainsi, à l'heure où, dans l'indifférence générale, notre espérance s'élève vers le rayonnement moral de notre pays, l'adhésion de la Suisse à la grande tâche de justice sociale que représente, dans le monde du travail, le Centre de Turin, ne pourra qu'affirmer la sincérité de nos forces vives et le sens de la solidarité qui doit unir tous les peuples et inspirer leurs relations.

Il n'y a pas de doute que les besoins sont immenses et pourtant il faut y faire face. Il faut mettre les pays qui sont au début de leur développement économique et social au bénéfice des connaissances et des expériences des pays plus avancés. Il faut permettre à ces pays de développer leur productivité dans tous les secteurs et d'améliorer, grâce à cette productivité accrue, les conditions d'existence de leurs populations. Les hommes ont une communauté de destin qui implique une responsabilité collective dans la formation du monde de demain. Et nous savons qu'en aidant les pays en voie de développement c'est aussi notre propre avenir que nous préparons.

Les gouvernements doivent comprendre que l'aide aux pays sous-développés est une manière de travailler pour la paix que la politique de prudence excessive, la politique du « wait and see », est une formule qui n'est plus à sa place dans cette action commune pour mettre le progrès de la science et de la technique au service de l'ensemble de l'humanité.

Disons-le bien haut, il n'y aura pas de paix internationale solide, il n'y aura pas de paix définitive s'il n'y a pas dans le monde une volonté vivante d'unité d'âme et d'action. Le Centre de Turin est déjà virtuellement le grand organe d'animation et de direction de la reconstruction économique, le symbole de l'éducation de la paix et de la concorde, vers lequel, spontanément, des millions d'êtres

humains tourneront désormais leurs yeux rougis par la souffrance, la famine et la désolation.

Si, d'ici peu, l'institution qui a tant de peine à voir le jour à Turin n'a pas donné sa pleine efficacité, alors nous pouvons redouter de voir, une fois encore, se reproduire des événements semblables à ceux que nous vivons. Mais, à travers vents et marées, le rêve hier chimérique de coopération internationale pour extirper de la misère et de leur existence moyenâgeuse tant d'êtres humains doit être la réalité vivante de demain.

Les égoïsmes nationaux ne se suffisent plus, car l'étroite interdépendance des Etats, en matière économique et de réformes sociales, n'est plus discutée par nul homme politique informé. L'œuvre de développement et de perfectionnement technique dont a été chargé le Centre de Turin est debout, animée d'un idéalisme pratique et dès maintenant attachée à réaliser la plus belle tâche qu'aient jamais tentée les hommes.

Formation syndicale

Créée en automne de l'année dernière par des représentants de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et des Secrétariats professionnels internationaux (SPI), une petite commission mixte s'est mise au travail dans le but d'élaborer des recommandations sur la formation syndicale.

Sur la base de ces suggestions, la CISL a mis au point des propositions qui firent l'objet de nouvelles délibérations communes CISL/SPI en mars de cette année.

Voici l'accord unanime auquel aboutit cette conférence mixte et qui inspirera dorénavant l'éducation ouvrière dans les syndicats libres en faveur de la grande masse des membres:

Comme il est impossible d'obtenir un aperçu détaillé des efforts éducatifs entrepris sur le plan syndical, la CISL doit procéder à un recensement par région des institutions éducatives existantes, afin de pouvoir élaborer un schéma de développement. Une enquête de ce genre revêt un grand intérêt, car si les besoins croissants des jeunes syndicats peuvent être satisfaits de manière opportune, il est indispensable de savoir ce qui a été fait jusqu'ici dans le domaine de l'instruction syndicale.

Quant aux instructeurs, il est proposé de faire appel non seulement aux représentants des centres éducatifs, mais aussi des internationales professionnelles. Il serait indiqué de désigner dans une mesure plus large des instructeurs indigènes choisis parmi les anciens participants à des cours de formation.